

*Questions orales*

**M. Trudeau:** Mais nous avons ces droits au niveau fédéral maintenant; les conservateurs ne veulent pas imposer la charte aux gouvernements provinciaux. Il est difficile de saisir de quoi ils se plaignent. Ils ont proposé un amendement qui, s'il avait été adopté, serait allé à l'encontre de la volonté de plusieurs gouvernements provinciaux.

**Une voix:** Votre ministre l'avait accepté.

**M. Trudeau:** Le député fait allusion au premier ministre de la Saskatchewan. Il pourrait tout aussi bien mentionner le premier ministre et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. Il n'est pas sans savoir que le procureur général de l'Île-du-Prince-Édouard est venu à Ottawa pour manœuvrer en coulisse contre la disposition relative au droit à la propriété.

**M. Lawrence:** Votre cerveau se sclérose.

**M. Epp:** Tout ce que vous vouliez, c'était . . .

**M. Trudeau:** Je ferai une offre . . .

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie. Le député de Provencher peut poser une question supplémentaire, pas une autre question.

\* \* \*

### LES SUBSTANCES DANGEREUSES

#### L'ÉPANDAGE DE PRODUITS CHIMIQUES—LES RISQUES POUR LA SANTÉ

**M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Au cours des derniers mois, la Chambre et le peuple du Canada ont été manifestement induits en erreur au sujet du nombre et de la gravité des essais de guerre chimique qui sont faits dans notre pays. Il y a d'abord eu les tests de 1953 à Winnipeg, puis les tests au large de l'Île de Vancouver au milieu des années 1960 et maintenant, nous avons les tests de Gagetown. Le ministre dévoilera-t-il enfin toute la vérité et nous dira-t-il combien d'autres tests comme ceux de Gagetown ont eu lieu, quand, et comment? Voudrait-il nous dire aussi s'il y a d'autres essais de ce genre qui se font encore de nos jours?

● (1430)

[Français]

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je pense que j'ai déjà répondu hier à la question de l'honorable député de Selkirk-Interlake en lui disant que selon les renseignements que nous avons il n'y a pas d'autres tests qui ont eu lieu sur l'épandage de produits chimiques soit dans les airs, sur les bases, ou au-dessus du public, et que j'ai donné des directives très sévères pour qu'aucun projet futur ne soit exécuté sans l'autorisation expresse du ministre.

[Traduction]

**M. Sargeant:** Madame le Président, si le ministre avait répondu à cette question hier je ne l'aurais pas posée de nouveau aujourd'hui.

Hier, le ministre a avoué que ce n'était qu'en septembre dernier qu'il avait été mis au courant du rapport et des essais

de Gagetown. Étant donné que ces essais constituaient un danger en soi, pourquoi le ministre les a-t-il tenus cachés à ce moment-là? A-t-il alors informé le premier ministre et le ministre de la Santé afin que toutes les précautions sanitaires puissent être prises et, si non, pourquoi?

**M. Lamontagne:** Madame le Président, il faut replacer cet incident dans une perspective raisonnable. Les essais ont été effectués en 1966 et 1967, sur une parcelle d'une immense base militaire d'une superficie de 250,000 acres. Les essais ont porté sur 400 acres. Selon le ministre de la Défense de l'époque, M. Hellyer, il s'agissait purement d'essais ordinaires. Je doute que le ministre ou même le premier ministre doivent être tenus au courant de tout ce qui se passe dans nos bases militaires au Canada. Le produit en question était un produit commercial. Il est toujours dans le commerce et nous n'avons aucune raison de croire qu'il aurait pu mettre la santé du public en danger.

**M. Sargeant:** Madame le Président, le ministre vient d'admettre que les essais en question n'avaient rien d'extraordinaire à l'époque. J'en conclus qu'il pourrait y avoir d'autres essais et aussi d'autres dangers du genre pour la santé de nos militaires. Le ministre affirme également qu'il n'existe aucune preuve de danger. Que pense-t-il des 2,000 Américains qui ont intenté des poursuites contre la compagnie Dow Chemical et d'autres fabricants de l'agent orange? Sait-il qu'il a été prouvé que la dioxine est le produit le plus mortel que l'on connaisse? Le ministre s'est-il renseigné auprès d'autres sources, surtout auprès du gouvernement américain, sur la façon de prévenir les dangers que représente l'agent orange et les autres produits chimiques qui contiennent de la dioxine?

**M. Lamontagne:** Madame le Président, le député échafaude des hypothèses. Je veux rester à l'écart des querelles juridiques auxquelles sont mêlés le gouvernement des États-Unis et l'Association américaine des anciens combattants. Je répète qu'à l'instar du ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick—il est toujours en usage au Nouveau-Brunswick—et de notre propre ministre de la Santé, je suis disposé à collaborer à toute enquête sur ce produit et sur les dangers qu'il représente.

\* \* \*

### LA CONSTITUTION

#### LE PROJET DE RÉSOLUTION—L'APPUI À L'ENCHÂSSEMENT DU DROIT À LA PROPRIÉTÉ

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. La Presse canadienne a annoncé hier que le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice aurait dit que le gouvernement songeait à rompre sa promesse de faire inclure le droit à la propriété dans la constitution pour conserver l'appui du NPD dont il a grand besoin. Puis-je demander au premier ministre si le NPD a garanti qu'il continuerait d'appuyer les propositions constitutionnelles de son gouvernement si ce dernier revenait sur sa promesse?